

Ikea Centres : l'enquête publique est terminée

Les habitants du secteur ont donné leur avis sur la délivrance d'un permis de construire pour ce projet de complexe commercial. L'enquête publique est close depuis hier soir.

Le projet

Pendant un mois, à la mairie de Fleury-sur-Orne, un dossier imposant était consultable dans une épaisse chemise rouge, celui du permis de construire de l'Ikea Centres, anciennement appelé Inter-Ikea. Soumis à enquête publique, toutes les personnes intéressées par ce dossier étaient invitées à donner leur avis.

Ce projet, présenté en 2014, englobe un hypermarché de 10 000 m², quinze moyennes surfaces, soixante-dix boutiques, dix-huit restaurants et cinq espaces de loisirs.

« Projet pharaonique »

Seule une trentaine d'habitants de la commune et du reste de l'agglomération ont émis leurs observations. Hormis les habitants de Fleury-sur-Orne, la plupart sont contre cette extension d'Ikea. Certains dénoncent des « **projets pharaoniques et totalement démesurés** ». D'autres estiment que ce grand centre commercial « **reproduit les erreurs des grands ensembles des années 60-70** ».

Des membres du collectif « Des champs, pas d'Auchan », créé en opposition à l'installation de cet Ikea Centres, évoquent le gaspillage de terres agricoles : « **Je m'interroge sur l'utilité de créer plus de 30 000 m² de nouveaux magasins dans un projet de près de 60 000 m² bâti sur des terres agricoles.** » Une habitante d'Ifs s'inquiète d'une plus grande pollution dans le secteur. Le



L'enquête publique concernant le permis de construire du complexe Ikea Centres a duré un mois.

projet compte près de 2 000 places de parking.

« Redonner du travail aux jeunes »

Les habitants de Fleury-sur-Orne semblent, eux, plutôt favorables à ce nouvel équipement. « **Cela permettra de redonner du travail aux jeunes de notre commune** », écrit une Fleurysienne qui poursuit : « **J'attends la galerie marchande**

avec impatience. » Les dirigeants d'Ikea parlent en effet de la création de 700 emplois, dont 350 pendant le chantier.

Un autre habitant de la commune se questionne un peu plus loin. « **Les centres commerciaux de Mondeville ou de Rots se sont étendus sans problème. Pourquoi le développement de ces zones ne profiterait pas à Fleury ?** »

Une analyse que ne partage pas

Jean-Maurice Deprez, le directeur des Galeries Lafayette à Caen, qui lui aussi a déposé son avis dans le registre. « **Plusieurs centres commerciaux existants collectionnent les cases vides.** »

Le commissaire-enquêteur rendra son avis consultatif et son rapport dans un mois. Il sera consultable à la mairie de Fleury-sur-Orne pendant un an.

Louise DELÉPINE.

« Un non-sens » pour les écologistes

Les élus et les militants Europe Écologie Les Verts dénoncent; depuis plusieurs années, ce projet, qu'ils appellent un GPIL comme « **grand projet imposé et inutile** ».

« **On parle beaucoup de Notre-Dame-des-Landes et, dans la région, du contournement sud de Rouen. Ici, avec ce centre Ikea, c'est la même chose. C'est un non-sens économique et environnemental** », explique Sophie Börner, la porte-parole EELV Normandie.

La conseillère régionale, Caroline Amiel, a également déposé sa contribution à l'enquête publique. « **Au lendemain de la Cop21, les régions se sont engagées à tout faire pour réguler le réchauffement climatique, mais ce genre de projet va dans le sens de plus de trafic routier, et tout ça pour quelques emplois, souvent non pérennes. Cela ne tient pas la route.** »

L'enquête publique portait précie-



Caroline Amiel, conseillère régionale, Rudy L'Orphelin, conseiller municipal à Caen, et Sophie Börner, porte-parole EELV Normandie, ont déposé des courriers au commissaire enquêteur.

sément sur le permis de construire. Les élus écologistes ont donc ap-

porté au commissaire-enquêteur des éléments concrets sur ce point. « **On**

a fait nos devoirs », plaisante Rudy L'Orphelin, conseiller municipal à Caen. Plusieurs éléments ont attiré l'attention des élus.

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) de Caen Métropole prévoit que les équipements commerciaux devront couvrir leurs besoins énergétiques d'ici 2025. « **En l'état actuel, ce ne sera pas le cas. La production autonome d'énergie du centre commercial est sans commune mesure avec la consommation** », indique Rudy L'Orphelin.

Autre élément mis en avant par les écologistes : les places de parkings. « **Plus de 1 000 places seront réalisées en extérieur, alors que le Scot prévoit plusieurs niveaux pour limiter la consommation de foncier.** »

Les écologistes attendent la décision du commissaire-enquêteur, mais ils envisagent déjà des recours juridiques.

L'o
Gen
des

L'his

« Le
avai
dans
pour
des

Mari

L'o
de c
dans
après
plie
Lais
pas
de c

Il s

cent

Jean

Bare

aux

ne v

mèn

Cela

anné

seur

Su

mes

vaille

tés

heur

Un

Page

À

La C

Arth

Patric

din.

Patric

dans

il s'a

éche

note

La

guré

lian

Jea

bes

à Caen et sa périphérie. Elle met re-
sultats, ils demeurent en deçà de ce qui est attendu.